



Pol.éthique

Rédaction, analyse, conseil
www.polethique.ch

Note de lecture

Dominique Méda, *La mystique de la croissance. Comment s'en libérer*, Flammarion, Paris, 2013

La croissance a structuré le fonctionnement de nos sociétés. Elle serait la clef de la prospérité, de la stabilité sociale, du progrès. Partant de ce constat, la sociologue française, Dominique Méda propose de démystifier la croissance, en trois temps : « comprendre », « changer », « mettre en œuvre » ; trois temps qui constituent les trois parties de son ouvrage.

Il s'agit tout d'abord de comprendre l'urgence d'agir face aux changements climatiques. L'apport des experts est crucial à cette fin mais cet apport ne peut se faire à n'importe quelles conditions. Dominique Méda en appelle à la transdisciplinarité et au contrôle démocratique des conclusions des scientifiques. La production est source de biens mais aussi de maux, une donnée en général évacuée. Sans doute, parce que la nécessité « d'assujettir la nature » trouve sa source dans nos représentations et croyances profondes, en référence au texte biblique de la Genèse. Ensuite, la production ne répond pas seulement à des besoins. Elle a été aussi un moyen d'établir une certaine stabilité sociale, en contribuant au « processus d'égalisation des conditions de vie et de civilisation » (p. 57). Par ailleurs, elle n'est pas uniquement considérée comme un moyen d'enrichissement des individus mais fournit aussi un critère de mesure de la puissance et de la performance des Etats. Toutefois, à force de focaliser sur le lien social créé par la production, on en a oublié le lien avec la nature : seuls le travail et le capital ont été pris en compte dans les calculs de la production. Ainsi le PIB, qui calcule l'accroissement annuel de la production, occulte totalement les dégâts de la croissance sur l'environnement.

Il est nécessaire de changer : mettre en place de nouveaux indicateurs et mesurer nos patrimoines environnementaux et sociaux ; reconnaître la valeur de la nature en tant que telle et non comme pourvoyeuse d'utilités pour les humains ; transmettre aux générations futures un « patrimoine intégré », c'est-à-dire un environnement qui ne soit pas dégradé et une société qui ne soit pas désintégré ; se lancer dans une reconversion de l'économie qui soit plus ambitieuse que l'adoption d'une « croissance verte ». Il s'agit de gagner en qualité et en durabilité plutôt qu'en « points de PIB ».

A quelles conditions ce changement doit-il être mis en œuvre ? Tout d'abord par une utilisation efficace des ressources en instaurant de nouvelles règles au plan international pour protéger la nature tout comme le travail a été, en son temps, protégé par le droit du travail et la protection sociale. Les mesures prises devront l'être tant pour la question écologique que la question sociale : il s'agit de lier les deux causes. Emploi et conditions de l'emploi doivent être améliorés, notamment par la baisse du temps de travail et de sa productivité. Comment financer ces mesures ? par une meilleure redistribution des richesses entre pays et au sein des pays mais aussi par un partage plus équitable de la valeur ajoutée par les entreprises qui bénéficie massivement aux actionnaires. Dominique Méda préconise également de mettre un frein à la financiarisation de l'économie, de remettre en cause les traités européens, de reconnaître la dette écologique des pays du Nord envers ceux du Sud. Ces changements doivent se faire sur la base d'une délibération collective et démocratique et sous le pilotage des Etats et avec une nouvelle optique envers la planète : non plus l'exploiter mais en « prendre soin » à l'image de la notion de « care ». Enfin, ils nécessitent de remettre en cause un bon nombre de nos valeurs : « croyance au caractère uniment bon des sciences et des techniques, confusion du progrès et de l'augmentation des quantités, désenchantement de la nature, croyance dans les capacités prométhéennes de l'homme, élévation de l'économie comme science reine et de l'individu comme valeur suprême, dépolitisation et extension de la sphère de la marchandisation comme mode de régulation des affaires humaines » (p. 253).



Pol.éthique/ novembre 2015